



Passer de la gérance à salarié

Par **Virginie**, le **28/08/2012 à 10:58**

Bonjour,
Mon conjoint va reprendre la société des ses parents. Son père est actuellement gérant et, bien qu'à la retraite, il a encore une activité au sein de la société (dépannages et remorquages), mais pas à temps plein. Il est à la retraite depuis 4 ans. Y a t-il un autre moyen qu'il continue cette activité au sein de la société même s'il n'est plus gérant? Peut-il avoir un contrat de travail et devenir salarié? Il n'a pas d'heures fixes dans son activité puisque ce sont des dépannages.

Par **edith1034**, le **28/08/2012 à 13:46**

bonjour
en qualité de retraité il peut faire quelques heures salariées
il faut voir avec sa
caisse de retraite
il peut aussi être co-gérant
pour tout savoir sur la
SARL <http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>

Par **Virginie**, le **28/08/2012 à 17:17**

Ok, merci. Le but étant qu'il ne soit plus gérant puisque son fils va prendre la gérance. Il souhaite conserver une petite activité très ciblée sur les dépannages uniquement et non sur du temps plein.

Par **edith1034**, le **29/08/2012 à 08:28**

En qualité de retraité il a droit à quelques heures par semaine
il faut voir avec sa caisse de retraite